



Construction dans un lotissement privé

Par **coco_old**, le **21/11/2007** à **11:06**

Bonjour, rnJe me permets de vous contacter car nous essayons de faire construire au sein d'un lotissement privé.rnCependant cette histoire commence à durer dans le temps.rnLe permis de construire est déposé depuis le mois de décembre 2006 et depuis du fait de changement de réforme etc il manque encore et toujours des documents (que bien sur nous fournissons au fur et mesure que l'on nous les demande) mais toujours rien .rnDu fait de cette perte de temps, les tarifs de notre maison ont augmentés (les prix n'étant garantis que 6 mois)rnDe plus, autre problème, le géomètre a fait une erreur lors de l'estimation du coût des viabilités et nous demande de payer le surplus.rnPouvons nous refuser toutes les sommes que l'on nous réclame?rnLe géomètre est il responsable de cette perte de temps sachant que son travail est de réunir les pièces administratives concernant le lotissement.rnQue faut il faire? Doit on payer? sachant que notre offre de prêt est contractée depuis plus de 1 an et que la somme empruntée ne suffira pas à payer tout ce qu'on nous demande.